



Analyse des allocations budgétaires des secteurs sociaux du budget 2020 du Mali

Editorial



Il faut dire que le budget d'Etat est le document annuel de prévisions et de réalisations des activités du gouvernement. Ainsi, la mise en œuvre des activités programmées a un impact fort sur la vie des citoyens et citoyennes du pays. Sur le budget 2020, l'Etat du Mali a prévu d'allouer aux secteurs sociaux (santé, éducation, assainissement, etc.) un montant de 784 milliards de fcfa soit une part relative de 30%.

Ce budget social va à l'enseignement, poste le plus important, à la santé, environ 5% des dépenses publiques totales, de loin inférieure aux engagements internationaux du Mali en matière de santé. Les dépenses d'assainissement, d'habitat et

d'équipements publics ainsi que de protection sociale (hors dépenses de culture) s'élèvent à plus de 250 milliards de fcfa, marquant tout de même une diminution de 2.4% en 2020 par rapport à 2019.

Pour atteindre une amélioration du bien-être social, le gouvernement, à travers le Document de programmation budgétaire et économique pluriannuel (DPBEP 2020-2022) institué par le nouveau cadre harmonisé de la gestion des finances publiques au sein de l'UEMOA, prévoit et met en œuvre des activités tirées du projet de loi de finances, ce qui permet non seulement d'apporter une réponse aux problèmes d'articulation entre les stratégies de développement et le budget de l'Etat, mais aussi de situer la loi de finances dans une perspective pluriannuelle et de préciser la trajectoire des finances publiques.

Massa Coulibaly

Introduction

Dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion, il faut une synergie d'actions entre le secteur public, les acteurs privés et les organisations de la société civile. Ces derniers, bien que pouvant y jouer un rôle important demeurent confrontés à des défis importants dont la faible capacité d'analyse des budgets de l'Etat et leur positionnement en tant qu'acteurs du développement national, local et régional. Tout de même, une analyse budgétaire des principaux secteurs sociaux (éducation, santé, eau, assainissement) doit intégrer la demande des syndicats tout en tenant compte de l'incidence sur les femmes et les enfants pour ainsi contribuer à la satisfaction des besoins sociaux.

1. Le budget social du Mali

Le budget social est constitué des montants alloués à l'assainissement, à l'habitat et aux équipements collectifs, à la santé, à l'éducation et à la protection sociale. Ainsi, l'Etat a budgétisé pour l'ensemble de ces secteurs un peu plus de 784 milliards de fcfa en 2020 contre 755 milliards fcfa en 2019, soit un accroissement de 4% contre 11.5% d'augmentation pour les autres fonctions.

Tableau 1. Le budget social en grandes masses (en milliards de fcfa)

	2019	2020	Variation
Budget des secteurs sociaux	756	785	4%
Autres fonctions	1632	1820	11,5%
Total général	2388	2605	9,1%

1.1. Le budget fonctionnel de l'éducation

Le budget de l'enseignement du Mali se chiffre en 2020 à 398 milliards de fcfa contre 375 milliards de fcfa en 2019, soit un accroissement de 6.1%. Cette augmentation s'explique par la part importante de l'enseignement préélémentaire et primaire dont le budget est passé de 145 milliards de fcfa à 158 milliards de fcfa entre 2019 et 2020. Le deuxième poste de dépenses au niveau de l'éducation est l'enseignement secondaire dont le budget varie de 98 milliards de fcfa à 106 milliards de fcfa entre 2019 et 2020, soit une hausse de 8.3%. Tous les postes de dépenses au niveau de l'enseignement ont sensiblement augmenté à l'exception de l'enseignement non défini par niveau et la recherche-développement qui ont diminué de plus de 10% entre 2019 et 2020.

Tableau 2. Le budget du secteur de l'éducation (dépenses en milliards fcfa)

	2019	2020	Variation
Enseignement préélémentaire et primaire	145	158	8,6%
Enseignement n.c.a	0	0	0,0%
Enseignement secondaire	98	106	8,3%
Enseignement supérieur	67	68	1,7%
Enseignement non défini par niveau	2	1	-11,1%
Services annexes à l'enseignement	5	7	39,0%
Recherche-développement dans le domaine de l'enseignement	8	6	-17,7%
Enseignement non défini par niveau	51	51	1,3%
Total secteur éducation	375	398	6,1%

1.2. Le budget fonctionnel de la santé

Le budget de la santé est passé de 123 milliards de fcfa à 135 milliards de fcfa, soit une hausse de près de 10%, ou plus exactement 9.7%. Malgré cette augmentation, la part des dépenses de santé ne représente que 5.2% des dépenses totales du Mali entre 2019 et 2020. Le premier poste de dépenses en matière de santé demeure les dépenses de santé non comptabilisées ailleurs, montant qui va de 65 milliards de fcfa en 2019 à 72 milliards de fcfa. A la suite de ce poste, viennent très largement derrière les services hospitaliers avec un montant de près de 40 milliards aussi bien en 2019 qu'en 2020.

Tableau 3. Le budget du secteur de santé (dépenses en milliards de fcfa)

	2019	2020	Variation
Produits, appareils et matériaux médicaux	1	1	-0,7%
Services ambulatoires	0	0	131,6%
Services hospitaliers	36	40	8,5%
Services de santé publique	17	18	7,2%
Recherche-développement dans le domaine de la santé	5	5	9,7%
Santé n.c.a	65	72	11,1%
Total budget du secteur de la santé	123	135	9,7%

1.3. Autres secteurs sociaux

Au total, les dépenses des autres secteurs sociaux s'élèvent à plus de 250 milliards de fcfa (respectivement 257 milliards de fcfa en 2019 et 251 milliards de fcfa en 2020). Sur cet ensemble, les dépenses allouées à la protection sociale sont le premier poste avec 46.2% contre 35.1% de dépenses d'habitats et d'équipements collectifs et seulement 18.7% de dépenses d'assainissement.

Tableau 4. Le budget des autres secteurs sociaux (dépenses en milliards de fcfa)

	2019	2020	Variation
Assainissement	50	47	-5,9%
Gestion des déchets	5	5	-3,7%
Gestion des eaux usées	2	2	-8,1%
Lutte contre la pollution	0	0	-26,8%
Préservation de la diversité biologique et protection de la nature	35	30	-13,4%
Protection de l'environnement	7	10	29,6%
Habitat et équipements collectifs	81	88	8,9%
Logement	5	5	3,5%
Equipements collectifs	8	8	2,1%
Alimentation en eau	57	62	10,0%
RD dans le domaine du logement et des équipements	0	0	
Logement et équipements collectifs n.c.a	12	13	9,7%
Protection sociale	126	116	-8,2%
Maladie et invalidité	3	2	-16,8%
Vieillesse	63	63	0,0%
Famille et enfant	9	7	-26,2%
Exclusion sociale n.c.a	0	0	5,1%
Recherche-développement dans le domaine de la protection sociale	1	1	6,4%
Protection sociale n.c.a	51	43	-14,9%
Total général autres secteurs sociaux	257	251	-2,4%

2. Coût de la demande sociale

Pour estimer le coût de la demande sociale, nous nous sommes intéressés uniquement à l'augmentation des salaires demandés par les enseignants du ministère de l'éducation nationale. En se basant sur l'hypothèse d'augmentation de 20% des frais de personnel, toute chose étant égale par ailleurs, le coût de la demande sociale des enseignants se chiffrerait à près de 41 milliards de fcfa, soit une augmentation des dépenses globales de l'Etat de 1.7%. Ce taux est plus de deux fois inférieur au taux de croissance du PIB qui est d'environ 5%.

De façon générale, l'augmentation des salaires des enseignants aurait des répercussions sur le budget du ministère de l'éducation nationale qui passerait, avec les mêmes hypothèses, de respectivement 352.7 milliards de fcfa et 310.3 milliards de fcfa à 392.8 milliards fcfa et 352.2 milliards de fcfa.

Au total, le budget du Mali passerait de 2'428.4 milliards de fcfa à 2647.9 milliards de fcfa, soit une hausse d'un peu plus de 9%. Les charges de personnel qui représentent près de 26% du budget total vont augmenter de 6.8% entre 2019 et 2020.

Tableau 5. L'impact des augmentations des salaires du MEN sur le budget (dépenses en milliards de fcfa)

	2019	2020	Variation	2019 nouveau	2020 nouveau
MCSPRN	3,1	3,3	6,2%	3,1	3,3
Personnel	0,1	0,1	0,0%	0,1	0,1
Biens et services	0,7	0,8	19,7%	0,7	0,8
Transferts et subventions	2,3	2,4	3,0%	2,3	2,4
Investissement	0,0	0,0	-100,0%	0,0	0,0
MEN	352,7	310,3	-12,0%	392,8	352,2
Personnel	200,5	209,3	4,4%	240,6	251,2
Biens et services	42,5	49,2	15,8%	42,5	49,2
Transferts et subventions	65,2	11,7	-82,1%	65,2	11,7
Investissement	44,6	40,2	-9,9%	44,6	40,2
MESRS	20,8	77,2	271,4%	21,3	78,6
Personnel	2,6	7,3	177,7%	3,2	8,8
Biens et services	1,7	2,4	39,2%	1,7	2,4
Transferts et subventions	10,9	60,8	455,9%	10,9	60,8
Investissement	5,5	6,7	21,2%	5,5	6,7
MSAS	103,3	125,6	21,6%	103,3	125,6
Personnel	29,8	32,3	8,6%	29,8	32,3
Biens et services	14,8	16,3	9,8%	14,8	16,3
Transferts et subventions	29,0	43,7	50,5%	29,0	43,7
Investissement	29,6	33,3	12,4%	29,6	33,3
MSLP	19,7	8,9	-54,8%	19,7	8,9
Personnel	3,0	1,1	-64,8%	3,0	1,1
Biens et services	1,5	1,3	-10,1%	1,5	1,3
Transferts et subventions	13,8	2,9	-79,0%	13,8	2,9
Investissement	1,4	3,6	150,3%	1,4	3,6
Autres ministères	1 888,1	2 079,3	10,1%	1888,1	2079,3
Personnel	362,0	388,6	7,4%	362,0	388,6
Biens et services	466,8	534,1	14,4%	466,8	534,1
Transferts et subventions	232,8	206,8	-11,2%	232,8	206,8
Investissement	826,5	949,8	14,9%	826,5	949,8
Total	2 387,7	2 604,6	9,1%	2428,4	2647,9
Personnel	598,0	638,8	6,8%	638,7	682,1
Biens et services	528,0	604,0	14,4%	528,0	604,0
Transferts et subventions	354,1	328,3	-7,3%	354,1	328,3
Investissement	907,7	1 033,5	13,9%	907,7	1 033,5